



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion immobilière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion immobilière. 2011, Université de Toulon. hceres-02038088

HAL Id: hceres-02038088

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038088>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LP120002680

Dénomination nationale : Activités juridiques

Spécialité : Gestion immobilière

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence est portée par la Faculté de droit en partenariat avec de nombreux organismes du secteur : la Fédération nationale des agences immobilières du Var, la Chambre départementale des notaires du Var, La Chambre de commerce et d'industrie du Var, le groupe ORPI, la Chambre des experts immobiliers, l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles, la Fédération des promoteurs et des constructeurs, la Caisse d'épargne, la Société générale, la Banque populaire, la Banque entenial, les Assurances générales de France.

Son objectif est de dispenser aux étudiants une formation théorique et pratique de haut niveau dans le domaine immobilier et la gestion immobilière. L'acquisition de ces connaissances doit permettre à l'étudiant diplômé d'évoluer ultérieurement dans un environnement professionnel en constante mutation.

Cette formation est transversale et apporte aux étudiants des connaissances et des compétences nécessaires à toute entrée dans la vie professionnelle : maîtrise des outils informatiques et bureautiques courants, langues vivantes, connaissance des métiers de la filière, stage, technique d'expression, élaboration d'un mémoire. Les métiers visés sont ceux de directeur d'agence immobilière, responsable de service de copropriété, expert immobilier, promoteur immobilier, négociateur immobilier, responsable de service immobilier dans le secteur bancaire, responsable du service assurance construction dans le secteur des assurances, conseiller en gestion du patrimoine.

La formation est organisée en deux groupes, l'un de formation initiale et l'autre de formation continue, avec une organisation pédagogique adaptée aux contraintes des stagiaires. L'attractivité de cette spécialité est forte, tant en formation initiale (4 à 5 candidats pour une place) que continue (30 à 45 inscrits par an). Le recrutement est diversifié, avec une part importante d'étudiants venus des licences générales.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits formation initiale-formation continue	45 - 40
Taux de réussite formation initiale-formation continue	90 % - 55 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	73 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	55 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49 %
Pourcentage de diplômés en emploi (promotion 2007 à 2 ans : formation initiale - formation continue)	70 % - 90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan proposé de cette licence est très positif. En effet, elle répond bien à un besoin important dans l'environnement économique régional. Clairement positionnée sur le seul secteur immobilier, les aspects relatifs au notariat étant traités dans d'autres formations, elle bénéficie d'un réseau de partenariats particulièrement riche et dense. Ce fort adossement se manifeste dans le caractère fortement professionnel de cette spécialité. Le projet pédagogique, associant de manière équilibrée les apports théoriques et pratiques, est mené par une équipe pédagogique de qualité laquelle combine les compétences des universitaires (qui sont aussi des praticiens) et celles des professionnels. Ces derniers assurent non seulement la moitié des enseignements mais sont aussi présents à tous les niveaux de la licence, dont son pilotage à travers le conseil de perfectionnement.

La licence a su trouver son public, et sa forte attractivité permet une efficace sélection pour le public de formation initiale. On regrette de ne pas disposer de plus de précisions sur les origines des candidats et en ce qui concerne les inscrits, que ne soit pas séparé les deux types de public concernant les diplômes obtenus antérieurement.

Autre point très favorable, l'organisation pédagogique retenue permet d'accueillir un fort contingent de stagiaires de formation continue. Certes, les résultats de ce groupe sont moins bons en termes de réussite au diplôme mais le devenir de ces stagiaires est quant-à-lui très satisfaisant. L'insertion professionnelle est globalement bonne mais il n'est pas acceptable que ne soient fournies que des informations sur l'unique promotion 2007 (enquête nationale). Ceci est le vrai point faible d'un dossier par ailleurs assez complet. Les poursuites d'études ne sont pas négligeables même si elles restent dans la limite de valeurs très acceptables.

En termes d'auto-évaluation, faute d'informations suffisantes, il est difficile de mesurer le travail fourni par le conseil de perfectionnement dans le processus d'élaboration du dossier soumis à l'évaluation. Quant à l'évaluation conduite au niveau central, si elle manque parfois un peu d'esprit critique, elle soulève néanmoins un point faible : l'absence de dimension internationale. Cela est très souvent le cas pour les formations intégrant une forte dimension juridique dont on connaît le caractère fortement national.

- Points forts :

- Une formation indispensable dans une région où le poids de l'économie immobilière est très important.
- La solidité du contenu de formation (très bon équilibre entre théorie et pratique) et la qualité de l'équipe pédagogique.
- Les partenariats professionnels sont nombreux et fortement investis à tous les niveaux de la formation.
- L'existence d'un groupe et d'une organisation pédagogiques bien adaptés à la formation continue.

- Points faibles :

- L'absence de mise en œuvre de la validation des acquis professionnels - validation des acquis de l'expérience (VAP-VAE).
- Le manque de données sur l'insertion professionnelle (une seule promotion suivie).
- Quelques lacunes au niveau de l'enseignement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de compléter l'enseignement sur les points faibles repérés : prévoir des cours sur la lecture des actes notariés et des états hypothécaires, sur les diagnostics immobiliers, renforcer la formation sur la plus-value immobilière, ce domaine étant devenu extraordinairement complexe depuis mars 2010. La mise en place d'un suivi systématique des diplômés par l'établissement devrait être une priorité. La mise en œuvre de la VAP-VAE serait une suite cohérente de la politique de formation continue remarquablement mise en œuvre dans cette licence.